

L'INFORMATEUR

Corse nouvelle



1€

www.corse-information.info

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 16 au 22 novembre 2012 - N° 6439 - 61^{ème} année

JUSTICE

LE CONSEIL D'ÉTAT
EN VISITE AU TRIBUNAL
ADMINISTRATIF DE BASTIA

Fiera ^{XXX^{esima}} edizioni di a Castagna

7,8,9
di dicembre
2012
Bucugnà

30
anni



De Gaulle n'est pas mort ! C'était le titre qui barrait la Une de l'hebdo «La Semaine Corse – la République», de novembre 1970 !

Quarante ans après, ce titre prend relief avec une force multipliée par toutes celles et ceux qui, aujourd'hui, dans tous les camps politiques, font référence, en toutes circonstances, à Charles De Gaulle !

La référence pour beaucoup !

L'Hommage que l'Union des Jeunes pour le Progrès, notamment en Corse, avait rendu alors avec les larmes du cœur, expression d'une réelle douleur affective, trouve résonance et prolongement dans l'esprit de qui veut contribuer à rendre ESPOIR au Peuple de France, aux Peuples du monde.

Plus que jamais, Charles De Gaulle apparaît comme celui qui a toujours su indiquer au Pays que la route la plus sûre est celle des «cîmes» pour rassembler la France sur l'essentiel : l'intérêt général par la permanence de la nécessité impérieuse de mener sans relâche «la seule querelle qui vaille : le Combat pour l'Homme».

La voie tracée demeure la même en cette fin 2012 comme pour 2013 et au-delà : celle du Redressement de la France et de l'Europe...

Une voie étroite, certes, mais qu'il convient de prendre avec précaution quant aux viatiques indispensables, mais avec la détermination de qui veut gagner l'Avenir !

Charles De Gaulle, là aussi, montre le chemin !

Le Projet Grand Port de Bastia, à la Carbonite, est à la une des préoccupations des élus des Collectivités, comme des élus de la Chambre Consulaire de Bastia et des représentants de l'Etat. C'est l'évènement de la semaine.

Le débat sur la nécessité de réaliser ce véritable chantier du siècle se poursuit. Mais l'essentiel du processus de réalisation est en marche. Il sera, désormais, impossible de revenir en arrière, même si beaucoup de questions méritent d'être posées pour trouver les



réponses les plus appropriées, sans pour autant remettre en cause un projet déjà bien argumenté et soutenu.

Bastia et la Haute-Corse s'inscrivent dans la perspective d'un pôle économique à l'entrée sud de la ville rééquilibrant les potentialités urbanistiques, démographiques, économiques et culturelles de la cité, dont le Centre ancien pourrait retrouver, avec notamment la transformation du Port actuel en Port de Plaisance venant compléter celui de Toga, espoir de vie nouvelle !

Sans compter aussi que l'Arinella avec le Lido de la Marana, au Sud, connaîtra nécessairement un développement touristique et culturel ouvrant d'autres horizons.

Le dessin de la Semaine



Le Tribunal Administratif de Bastia

Il en était à sa 73^{ème} visite de juridiction. Ne visant pas forcément le Guinness, Jean-Marc Sauvé entendait bien remplir sa mission de Vice-Président du Conseil d'Etat en faisant escale, ce lundi 12 novembre (après une visite en 2008), au Tribunal Administratif de Bastia dont, comme les autres en France, l'institution qu'il représente assure la gestion.

«Un TA qui juge vite»

Au cours d'une conférence de presse tenue à la **Villa Montepiano**, celui qui occupe le premier rang des autorités civiles et militaires, au plus haut poste de la **Fonction Publique**, était entouré de représentants du **Conseil d'État** (**Bernard Stirn**, Président de la Section du Contentieux, **Mme Sill**, Conseiller d'État et Présidente de la Cour Administrative de Marseille, **André Schilte**, Chef de la mission d'inspection des juridictions administratives, **François Seners**, Secrétaire Général du Conseil d'État et **Laurence Helminger**, Secrétaire Générale des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel) ainsi que des représentants du **TA de Bastia** (dont le Président **Guillaume Mulsant**. Se penchant sur le volume et la nature du contentieux administratif de la juridiction bastiaise, **Jean-Marc Sauvé** a ainsi été invité à en extraire le sel : «*La Justice est égale sur le territoire de la République. L'enjeu est donc, avant tout, la question de droit qui est posée. Ceci étant dit, s'il faut retenir une spécificité, c'est que le Tribunal Administratif de Bastia juge vite. Ses délais de jugement sont sensiblement plus courts que la moyenne nationale. Le délai moyen constaté pour les affaires ordinaires est ainsi d'un peu plus de 10 mois contre 2 ans au niveau national. Par ailleurs, avec un stock d'affaires vieilles de plus de 2 ans inférieur à 0,5% (contre 14% en moyenne nationale dans les T.A. et 5 à 6% dans les cours d'appel), le Tribunal Administratif de Bastia a de quoi laisser rêver beaucoup d'autres juridictions.*»

«Raccourcir encore les délais»

Les résultats locaux ainsi pointés, **Jean-Marc Sauvé** n'a pas manqué de les mettre en relation avec l'évolution globale observée au niveau national : «*La Justice administrative a longtemps été perçue comme extrêmement lente, du fait d'un manque considérable de moyens. Sous l'effet des réformes de procédures et de changements*



La délégation de la juridiction suprême dans les locaux de la Villa Montepiano, le 12 novembre 2012

dans les méthodes de travail, elle est parvenue à juger plus vite sans juger moins bien. Depuis 2008 et ma dernière visite en Corse, l'amélioration des délais de jugement a été continue. Aujourd'hui, ces délais se rapprochent de ceux des juridictions judiciaires. Mais nous avons encore du pain sur la planche, l'objectif étant d'arriver à un délai moyen constaté de traitement (tel que ressenti par le justiciable) de 18 mois.» Un véritable défi dans la mesure où le contexte général est celui d'une hausse continue du contentieux administratif : soit 6% par an.

Un contentieux spécifique ?

Si **Jean-Marc Sauvé** tient à souligner le dénominateur commun d'un contentieux qui, sur tout le territoire de la **République** «*connaît la*

Zoom sur le Vice-Président du Conseil d'Etat

Né le 28 mai 1948 à **Templeux-le-Guérard** (Somme), **Jean-Marc Sauvé** est lié au **Conseil d'État** depuis 1977, d'abord en tant qu'auditeur et rapporteur à la section du contentieux (1977-1980), ensuite comme responsable du centre de documentation (1980-1981) puis Maître des Requêtes (1983). Rapporteur puis commissaire du Gouvernement à la Commission centrale d'aide sociale (juridiction nationale de l'aide sociale) de 1977 à 1981, il a aussi été Conseiller technique au cabinet du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de 1981 à 1983. Diplômé de études politiques de Paris et en sciences économiques (Paris 1), cet ancien élève de l'ENA (Promotion André Malraux) est Vice-Président du Conseil d'État depuis 2006 et, dans le même temps, Président du Conseil Supérieur des Tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, Président de la Commission pour la transparence financière de la vie politique (autorité indépendante chargée du contrôle du patrimoine des membres du Gouvernement, des élus et des dirigeants des entreprises publiques), Président du Conseil d'Administration de l'ENA. Dans sa principale fonction, il est à la tête d'une institution à la fois chargée de conseiller le Gouvernement et le Parlement (examen des projets de loi et d'ordonnance avant que ceux-ci ne soient soumis au Conseil des Ministres...), d'assumer son rôle de juge suprême des juridictions administratives, et d'assurer la gestion des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel. Cette dernière mission recouvre la négociation et l'exécution du budget desdits tribunaux et cours dont **Jean-Marc Sauvé**, en tant que Vice-Président du Conseil d'État, est l'ordonnateur principal, ainsi que la gestion du corps des magistrats administratifs et la gestion, partagée avec le Ministère de l'Intérieur, des agents de greffe.

Bastia sous l'œil du Conseil d'État



même catégories d'affaires», il ne peut faire l'impasse sur certaines caractéristiques : «L'absence de centre de détention dans ce ressort explique sans aucun doute la faiblesse du contentieux étrangers ici (moins de 10% contre 32% au niveau national). Relativement à l'abri du contentieux de masse (dont celui des étrangers), le Tribunal Administratif de Bastia se trouve du coup plus disponible pour traiter le stock des affaires, ce qui explique sans doute la rapidité de ses délais de jugement. En contrepartie, d'autres contentieux tendent à l'expansion. La catégorie «Autres» est ainsi plus importante ici qu'ailleurs. C'est aussi le cas, on le sait, du contentieux d'urbanisme qui atteint les 22%. Pour autant, nous ne devons pas être prisonniers d'un effet d'optique.» Reste qu'à Bastia, même si sur les 9 premiers mois de 2012 elles semblent connaître une baisse sensible, les requêtes en matière d'urbanisme sont, jusque-là, 3 fois plus nombreuses que dans les tribunaux continentaux. Quant au contentieux des marchés publics, il occupe également, même si c'est dans une moindre mesure, une place plus importante que sur le continent : 6% des jugements.

Pour autant, quelle que soit la spécificité du contentieux, **Jean-Marc Sauvé** l'affirme : «Le T.A. a les moyens nécessaires pour répondre correctement à la demande de justice qui lui est faite».

«Ses délais de jugement particulièrement brefs mettent le Tribunal de Bastia en capacité d'inaugurer l'application des législations nouvelles.»

Jean-Marc Sauvé

Dématérialisation des procédures Une réforme en cours

Ce 12 novembre fut l'occasion, pour le **Vice-Président du Conseil d'État**, de s'entretenir avec les magistrats, représentants du greffe et avocats (dont le bâtonnier M^e Josette Casabianca-Croce), de la dématérialisation des procédures. Une démarche expérimentée depuis 2005 dans certaines juridictions continentales et qui devrait être généralisée à l'ensemble du territoire (Corse comprise) d'ici l'automne 2013, «*tout au moins pour toutes les parties qui le souhaitent, précise Jean-Marc Sauvé, le certificat électronique devant être l'outil-clé de cette réforme importante qui nécessite une véritable préparation technique.*»



2011 et 2012 du TA de Bastia

En 2011, le **Tribunal Administratif de Bastia** a jugé 1236 requêtes, chiffre en légère diminution par rapport à l'année précédente. Le délai prévisible moyen de jugement des affaires se situe à 7 mois, contre près de 11 mois au niveau national. «*En matière d'urbanisme, soulignent les responsables de la juridiction, si l'année 2011 a été marquée par l'annulation totale ou partielle de 6 documents d'urbanisme (PLU ou cartes communales), tel n'est pas le cas de l'année 2012 en cours. Pour cette année, on relève en effet plusieurs décisions rendues concernant la délivrance de permis de construire de parcs photovoltaïques destinés à être reliés au réseau public de distribution d'électricité. Le refus de délivrer de tels permis a été annulé dès lors, d'une part, qu'un projet de parc photovoltaïque présentait un intérêt collectif au regard des dispositions d'un PLU et, d'autre part, qu'il ne compromettrait pas les activités agricoles. Le Tribunal a également jugé que le dépôt d'une déclaration préalable en vue de diviser un terrain en deux lots à bâtir est une opération constitutive d'un lotissement. Les dispositions de la loi littoral sont opposables à ce type d'opération.*»

DENTELLES ET CHIFFONS
PAR EVA MATTEI



Des mots qui frappent

Dans l'ordinaire de cette violence qui touche la Corse et le fracas médiatique qui l'entoure, mon Dieu, mais que peut-on ? Tout au moins, ne jamais finir de nommer l'horreur, ne jamais considérer que dire ou redire restera vain. Car les mots, eux aussi, peuvent toucher, aller droit à la cible : la conscience et le cœur (seules vraies forces de progrès). Et lorsqu'ils nous manquent, d'autres savent prendre le relais. Ceux de Joseph Castelli, Président du Conseil Général de Haute-Corse, ont été les premiers envoyés à notre rédaction après le nouvel assassinat perpétré en Corse, ce mercredi 14 novembre 2012, assassinat endeuillant la famille de Jacques Nacer et l'île tout entière, et ayant précipité le déplacement des Ministres de l'Intérieur et de la Justice, Manuella Valls et Christine Taubira. Bien davantage qu'un communiqué d'élu, ces mots sonnent comme un ultime appel au sursaut. Le texte est concis mais juste. Nous avons envie de nous en faire l'écho en invitant chacun à y trouver sa propre résonance. Et en commençant par une interrogation : « Nos mots devraient-ils, à chaque événement tragique, prendre un peu plus de force pour répondre à l'escalade des chiffres ? Un Homme était à son travail hier à Ajaccio. Cet Homme n'est plus. Une nouvelle fois, la violence a décidé que quelqu'un ne rentrerait pas chez lui, qu'il ne retrouverait pas les siens. La barbarie tente par la répétition de s'inscrire dans la banalité. Nous ne pouvons pas la laisser faire. Nous ne DEVONS PAS la laisser faire. Refusons-la, avec nos voix, avec nos cœurs, avec nos esprits, avec nos tripes enfin. Il ne s'agit pas de statistiques mais de la seule valeur que nous avons en partage : la Vie Humaine. »

INITIATIVES / PAR EVA MATTEI

1 Million d'Euros pour aider les i



Jean-Louis Luciani,
Président de l'ODARC

La Collectivité Territoriale de Corse, l'Office du Développement Agricole et Rural de Corse et les associations Corse Initiative Réseau et Corse Active viennent tout juste de signer des conventions de partenariat relatives à la mise en place d'un prêt d'honneur et d'un fonds de garantie en faveur des jeunes agriculteurs. A la clé et pour commencer, 1 million d'euros de dotations européennes et régionales.

Histoire à refaire ?

1 installation pour 4 à 8 départs (selon les sources). En termes de projection, l'agriculture corse ne semble pas, pour l'heure, excessivement bien placée. A fortiori dans un contexte de crise économique, le renouvellement des générations et la pérennité du secteur s'articulent comme deux enjeux majeurs. A la fois pour les acteurs et pour les politiques publiques, ces dernières étant par ailleurs confrontées à une opinion publique prompte à dénoncer toute forme d'assistanat, plus encore dans un secteur d'activité qui, pour elle, n'a plus droit à l'erreur. Parce qu'on a beau reconnaître aux agriculteurs, dans les lignes des grands discours publics, une utilité toute économique, patrimoniale, écologique et sociale, en faire une des priorités pour l'avenir de la **Corse**, pèsent encore sur la profession, en contradiction avec l'image pourtant bien ancrée d'une vie rude, des suspicions d'abus en tous genres, masquant une autre réalité. D'une Histoire sans doute à refaire entre l'agriculture et ses financements, les jeunes agriculteurs doivent-ils, pour autant, faire les frais ?

Volonté politique

La réponse, à la **Région Corse**, est clairement « non ». D'autant que ces jeunes sont appelés à s'installer ou développer leur activité en cumulant deux handicaps : la frilosité des banques dans le contexte que l'on connaît et le statut de « créateur » d'entreprise. « Face à cette situation largement décriée, l'Assemblée de Corse a réaffirmé sa volonté d'engager une démarche volontariste », avance **Jean-Louis Luciani**, Président de l'ODARC. L'idée est de compléter la gamme de dispositifs de soutien dédiés à l'installation des jeunes agriculteurs en apportant une première réponse à la problématique du

financement de leurs projets. « Concrètement, poursuit Jean-Louis Luciani, cela se traduit par la mise en place d'un fonds de garantie agricole et le déploiement d'un dispositif de prêts d'honneur via la signature de conventions entre la CTC, l'ODARC et les associations Corse Initiative Réseau et Corse Active. L'intervention financière prévue dans le cadre de ces conventions mobilisera non seulement des fonds provenant de l'Union Européenne

Deux partenaires essentiels

Corse Initiative Réseau et Corse Active sont associées au nouveau dispositif dans lequel ils joueront un rôle prépondérant. Le premier a été créé il y a 12 ans à l'initiative de l'ANVAR, avec l'appui de la Caisse des Dépôts et Consignations et l'ADEC. Aidant toutes les personnes physiques qui ont un projet d'installation à accéder aux crédits, il a traité jusque-là quelque 500 dossiers. De son côté, Corse Active est intégré à un réseau âgé de 20 ans (France Active). Accompagnant et finançant les projets d'entreprises, il s'est occupé en 2011 de pas moins de 175 structures. 3Me ont ainsi été dégagés et 800 emplois soutenus.

s jeunes agriculteurs corses en 2012 et 2013



Conférence de presse dans les locaux bastiais de l'ODARC, le 13 novembre 2012, pour présenter les nouveaux dispositifs de financement

(FEADER), mais aussi des fonds pris sur les budgets de la CTC.» Les financements et contre-garanties prévus dans ce cadre doivent obligatoirement s'accompagner d'un financement souscrit auprès d'un organisme bancaire. Les bénéficiaires sont les jeunes agriculteurs insulaires, quelle que soit la forme juridique de leur exploitation, en phase de création, de reprise ou de développement de leur exploitation durant les 5 années suivant leur installation.

Nouvel outil-garantie

«Sur proposition de l'ODARC, le principe de la mise en place d'un fonds de garantie agricole a été notifié et accepté par la Commission européenne dans le cadre du Programme de Développement Rural de la Corse», rappelle **Jean-Louis Lucciani**. Ce fonds est géré par **France Active Garantie** via l'association **Corse Active**. Sont éligibles les projets nécessitant un prêt bancaire à moyen terme d'une durée supérieure à 6 mois destiné au financement des investissements corporels (bâtiments, foncier, équipement, matériel, cheptel, etc.) et/ou au financement du besoin en fonds de roulement. La garantie peut aller jusqu'à 65% du montant du prêt accordé sur une durée couvrant les 60 premiers mois du crédit. Le montant maximum d'encours garanti ne peut dépasser 45 000 €. «Ces règles d'intervention sont celles appliquées par ce fonds pour les autres secteurs d'activité et sont en adéquation avec les plans de financement moyens des agriculteurs en phase d'installation», précisent les porteurs du dispositif. Doté de 600 000 € annuels (pour une première période de deux ans) via le budget de l'ODARC, ce fonds, comprenant 300 000 € de FEADER et 300 000 € de contrepartie CTC, permettra de garantir dans un premier temps 3,6 millions d'euros de prêts à l'agriculture. En fonction de cette expérimentation et d'un premier bilan d'étape, le dispositif pourrait être revu à la hausse dans le cadre de la prochaine programmation.

Une aide ciblée

Aujourd'hui, le coût moyen d'installation d'un jeune agriculteur est évalué à 200 000 euros. Pour débiter, celui qui se lance dans l'activité, mobilise avant tout ses fonds propres. Faute de financement, ses résultats ne seront, très vite, pas à la hauteur de ses attentes. Certes, il existe bien des aides telles que la dotation «Jeune agriculteur», d'un montant de 40 000 euros. Mais il est à noter que celle-ci, destinée initialement à abonder la trésorerie, sert également aux investissements. Les nouveaux dispositifs mis en place (prêt d'honneur et fonds de garantie) sont donc destinés à compléter l'existant. Ils sont d'ores et déjà opérationnels puisqu'il y a quelques jours, le comité d'engagement (organe décisionnel) a donné son agrément pour aider deux apiculteurs à s'installer et un jeune viticulteur dans son projet de reprise d'exploitation.

Prêts d'honneur

Pour ce qui est du prêt d'honneur, mis en place à travers l'association **Corse Initiative Réseau**, il s'agit d'un prêt personnel à taux zéro consenti durant leurs 5 premières années d'exploitation aux jeunes agriculteurs, lesquels seront accompagnés toute la durée du remboursement de leur crédit. Il ne peut dépasser les 30 000 € remboursables sur 5 ans maximum. Les aides octroyées dans ce cadre le seront sur une dotation régionale (budget de la CTC) de 400 000 € par an pour 2012 et 2013. Les représentants de **Corse Initiative Réseau** expliquent ainsi la marche à suivre : «Le porteur de projet sollicite directement ou par l'intermédiaire des partenaires habituels du parcours à l'installation (Point Info installation, Chambres d'agriculture, ODARC) l'association **Corse Initiative Réseau** qui l'aide au montage de son dossier. Les demandes sont ensuite instruites et les décisions d'octroi validées par un comité d'agrément.» Une main tendue que sauront ne pas manquer de saisir les jeunes agriculteurs et qui leur permettra soit de réduire le montant de leur prêt bancaire, soit de financer davantage leur besoin en fonds de roulement et par conséquent, de mobiliser plus facilement les aides publiques auxquelles il peuvent prétendre.

ZOOM / PAR E.M.

2^{ème} Prix du Mécénat populaire pour Verdesse

Traditionnel village de moyenne montagne de Haute-Corse, Verdesse, tirant son nom de la forêt de chataigniers qui la couvre, est situé au cœur de la Castagniccia. Perché sur les contreforts rocheux du mont San Pedrone, le village, qui a su garder son authenticité avec son bâti ancien constitué de maisons en pierres sèches aux toits de lauzes, plusieurs fois centenaires, est dominé par le très haut clocher de l'église San Bastianu. Cet édifice à quatre étages, de style baroque, construit en 1884 en 144 jours sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte Piana et entièrement financé par les familles de Verdesse, nécessite aujourd'hui d'importants travaux de restauration (façade, coupole, enduit à la chaux, support de cloches, etc.) L'opération est chiffrée : elle coûtera 71 033 Euros HT, dont 70% à la charge de la CTC, 10% à la charge du Conseil Général et 0,9% à la charge de la commune, le reste (19,1%) étant financé sous forme de souscription. C'est cette souscription, d'un montant de 13 545 euros, qui a retenu l'attention de la Fondation du Patrimoine, laquelle, depuis 2002, a collecté quelque 46 ME au bénéfice de près de 4400 chantiers de sauvegarde, publics ou associatifs et qui, en 2005, a créé le Prix du Mécénat Populaire. Lauréate 2012, la commune de Verdesse se verra donc remettre le 2^{ème} Prix du Mécénat Populaire le 21 novembre prochain au Salon des Maires et des Collectivités Locales, Parc des Expositions, à Paris. Preuve qu'une commune de 29 habitants peut faire parler d'elle lorsqu'elle mobilise 200% de sa population – soit 58 donateurs ! – pour préserver ce qui lui tient à cœur.



NOUVELLE RUBRIQUE

AU COMPTEUR CETTE SEMAINE

Dans un contexte de crise où, plus que jamais, tout se calcule, l'Informateur Corse

Nouvelle vous propose un coup de projecteur hebdo sur quelques chiffres qui, dans l'île, font parler d'eux et

devraient compter dans la gestion des deniers publics. Histoire de rappeler que les bons comptes font les bons élus. Et vice e versa.



400 à 500 millions d'€ :

cette fourchette est celle indiquée par le **Président de l'Exécutif Régional, Paul Giacobbi**, et sa conseillère en charge de l'énergie, **Maria Guidicelli** concernant l'investissement attendu dans le cadre du projet **Cyrénée** de gazoduc et la construction d'une barge au large de **Bastia**. Les deux élus estiment par ailleurs à 180 millions d'€ sur 6 ans le surcoût de fonctionnement induit par une alimentation en fioul léger de la centrale de **Lucciana**.

301,4 millions d'€ : c'est l'encours de la dette tel que communiqué lors du dernier **Débat d'Orientation Budgétaire** qui s'est tenu à l'**Assemblée de Corse**, en même temps que le montant d'un emprunt de 25 millions d'€ qui devrait être inscrit pour financer les programmes d'investissement.

10 millions d'€ : voilà l'objectif, en termes d'économies, que, de l'avis de son président, **Joseph Castelli**, le **Conseil Général de Haute-Corse** doit se fixer pour le budget 2013, lequel sera examiné le 20 décembre prochain.

390 emplois d'avenir, représentant un effort financier de 9,5 millions d'€ pour la **Corse**, sont disponibles depuis le 1^{er} novembre. Le Préfet de Corse, **Patrick Strzoda**, qui a communiqué sur le dispositif, a rappelé que l'**État** s'y engage via un soutien financier fixé à hauteur de 75% de la rémunération brute du **SMIC**.

663 titulaires ont été recensés dans les agences et offices de la **CTC** pour l'année 2011 par la commission de contrôle de la **CTC** que pilote **Marie-Antoinette**. Ces structures auraient donc gagné en 3 ans 69 postes.

SANTÉ / PAR E.M.

La campagne de surveillance Grippenet est lancée

La 2^{ème} édition de la campagne Grippenet.fr a démarré ce 15 novembre en Corse. Mis en place par l'INSERM et l'Institut de Veille Sanitaire, ce projet national de surveillance et de recherche a pour objectif de recueillir directement auprès de la population française des données épidémiologiques sur la grippe.

Au niveau régional, cette étude est réalisée au par le réseau **Sentinelles Corse** et l'**Université de Corse**, grâce au soutien de la **CTC**. «Il faut savoir que Grippenet.fr collecte ses données directement à partir de la population, sans passer par des hôpitaux ou des médecins, explique **Alessandra Falchi**, Responsable Pôle enquêtes ponctuelles du réseau Sentinelles et Ingénieur de Recherche INSERM. Ceci est particulièrement important, car de nombreuses personnes atteintes de grippe ne consultent pas de médecin et ne sont donc pas comptabilisées par les méthodes de surveillance traditionnelles». **Grippenet.fr** s'adresse à tous les **résidents de Corse**. Chacun peut participer, de façon simple et anonyme, quelque soit son âge, sa nationalité, son lieu d'habitation et son état de santé. Nul besoin d'être malade pour participer. Le fonctionnement est simple : après une inscription en ligne, toutes les semaines, les participants rapportent les symptômes qu'ils ont éventuellement constatés depuis leur dernière connexion. En échange, les chercheurs du projet les informent des résultats de l'étude, des nouvelles sur la grippe et de la situation de la maladie en **Corse**. Cette année, parallèlement à la campagne de surveillance en ligne, un nouveau volet de **Grippenet.fr** en **Corse** se développe à travers des actions de sensibilisation dans plusieurs écoles, collèges et lycées corses.



Sacralisation du 5 mai : la proposition de loi Gandolfi déposée à l'Assemblée Nationale



Le Dr Sauveur Gandolfi-Scheit, député de la Haute-Corse, a déposé ce lundi 12 novembre, au Bureau de l'Assemblée Nationale une

proposition de projet de loi (PPL) «visant à faire de la date du 5 Mai, une journée uniquement dédiée à la mémoire et au recueillement».



Expédié pour cosignature à tous les autres députés de l'Hémicycle le 1^{er} Octobre dernier, ce texte tend à modifier et compléter le **Code du Sport** par la création d'un nouvel article **L 426** qui viendra s'insérer au sein du **Livre IV** qui comprend actuellement les «**Dispositions diverses**».

Concrètement, il s'agit d'instaurer dans les règlements des compétitions nationales édictés par la **FFF** et la **LFP**, un jour sans matches le 5 mai.

Rédigé en étroite collaboration avec le collectif des victimes, la **PPL «Gandolfi»** a recueilli 46 signatures de députés. Ce bon résultat -qui n'a cependant qu'une valeur indicative puisqu'une **PPL** peut n'être signée que par un seul député ou à l'inverse par l'intégralité de l'hémicycle- représente une photographie des soutiens ouverts à une démarche de modification législative.

Présence massive de députés UMP

A la lecture de la liste des parlementaires apportant leur caution à l'initiative du député-maire de **Biguglia**, on retrouve tout d'abord les députés corses **Camille de Rocca-Serra** et **Laurent Marcangeli**. Les députés **UMP** représentent d'ailleurs près de 98% des cosignataires car à l'exception notable du socialiste marseillais **Patrick Menucci**, les députés des autres groupes n'ont pas souhaité soutenir le texte. «*Je rends hommage à mon collègue des Bouches-du-Rhône qui a su transcender les clivages et a fait prévaloir ses convictions sur les considérations politiciennes*» souligne **Sauveur Gandolfi-Scheit** qui a remercié au nom des victimes et de leurs familles, tous les députés qui ont soutenu l'initiative.

Parmi ceux-ci figurent pas moins de 7 anciens ministres, dont **Jean-François Copé**, **Xavier Bertrand**, **Christian Estrosi**, **Claude Goasguen** ou encore **Christian Jacob**. «*Il s'agit de véritables figures nationales, qui donnent une audience supplémentaire au texte. Les autres députés signataires sont pour l'essentiel des*

«copéistes» qui ont pour particularité de bien connaître la Corse puisqu'ils soutiennent à chaque fois que nécessaire les dossiers relatifs à notre île» précise le député de la **Haute-Corse**.

Le respect d'une promesse

L'autre soutien de poids (au sens propre et au sens figuré) est bien sûr constitué par l'ancien ministre des sports, **David Douillet**. Saisi à la fin 2011 par le député **Gandolfi-Scheit** du dossier du 5 mai, le double champion olympique de judo avait pris une part prépondérante dans l'obtention du report de la 36^{ème} journée du championnat de **Ligue 1** de football, initialement prévue à la date anniversaire des 20 ans du drame. En visite le 18 Février dernier à **Biguglia**, l'actuel député des **Yvelines** s'était alors engagé auprès du collectif des victimes du 5 mai, à soutenir activement cette **PPL**, lorsqu'elle serait déposée par son homologue de **Haute-Corse**.

«*Lorsqu'a eu lieu cette réunion, ni David ni moi ne savions si nous allions être réélus, rappelle Sauveur Gandolfi-Scheit. Nous avons donné notre parole aux sœurs Guidicelli et à toutes les autres familles de faire le maximum pour porter au cœur de la représentation nationale, ce que les instances présentaient volontiers à Paris comme une affaire «corso-corse». Je pense être allé au bout de mes engagements sur ce dossier et cette PPL constitue l'issue d'un travail entamé il y a près de 2*

ans, en Février 2011 aux côtés et pour les victimes de ce drame sans précédent dans l'histoire de notre pays. La balle est désormais dans le camp des instances du football devant qui le collectif du 5 mai va pouvoir se présenter avec un texte de loi «clé en main», d'ores et déjà soutenu par une partie conséquente de l'opposition à l'Assemblée. Quant à la majorité gouvernementale, qui a pourtant beaucoup communiqué sur le sujet ces derniers mois mais qui brille hélas pour l'instant par son absence au moment fatidique, il appartient désormais à ses membres de prendre définitivement leurs responsabilités».

Dernière réunion du comité de suivi le 21 novembre

C'est mercredi prochain que le «**comité de suivi**» mis en place au Printemps sous l'égide du Président de la **FFF**, **Noël Le Graët**, rendra ses conclusions au sujet des dispositions à prendre concernant le 5 mai. Si le collectif des victimes, qui campe sur son exigence de sacralisation définitive, mettra une fois de plus en avant l'ampleur de ses soutiens qui viennent de trouver un nouvel écho à travers la **PPL «Gandolfi»**, les autres membres du comité (qui réunit notamment des journalistes et des membres des instances) n'ont pour l'heure pas varié non plus, en ne proposant pas plus que des commémorations périphériques et une sacralisation limitée aux seuls clubs **Corses**. Autrement dit la même position que celle de **Frédéric Thiriez** depuis Avril 2011 et jusqu'ici une fin de non-recevoir aux arguments des dizaines de milliers de citoyens qui à travers la pétition lancée l'an dernier, soutiennent le combat de la **famille Guidicelli**.

La clémentine se dévoile à travers u

La Clémentine de Corse a été mise à l'honneur cette année, à l'occasion de la récente et toute première édition de la Fête de la Clémentine organisée par la commune de Linguizzetta, dont la candidature a été retenue par la filière agrumicole corse. Sylvain Medori, maire de la localité, avait promis une fête à la hauteur de l'événement. Il a tenu parole.

Cette **Fête de la Clémentine** est née de la volonté d'hommes et de femmes désireux d'offrir un espace festif à la filière. Le pari a été relevé avec succès, à en juger par la fréquentation de plusieurs milliers de personnes qui malgré les conditions météorologiques douteuses, se sont rendues sur le site durant tout le week-end.

Le chapiteau accueillait pas moins de 52 exposants, entre artisans et producteurs des principales filières, tous adhérents à la **FFRAAC** (Fédération des Foires Rurales Agricoles et Artisanales de Corse). L'objectif affiché étant d'offrir aux consommateurs des produits nobles ayant une valeur identitaire et de valoriser les savoir-faire qui y sont rattachés. Ces deux journées ont permis de maintenir la tradition des foires et d'établir un dialogue entre producteurs et consommateurs par la promotion de produits de qualité.



La présidente de l'office de tourisme de l'Oriente - qui en connaît un bout sur les clémentines- s'est totalement impliquée dans la bonne organisation de l'événement automnal

Un peu d'histoire

La **Clémentine**, aujourd'hui commune sur les marchés, est un croisement naturel entre une fleur de mandarinier et du pollen d'oranger. De ce mariage est née une graine qui a été semée parmi d'autres graines de mandariniers, à **Misserghin**, près d'**Oran** en **Algérie** par le **Frère Clément**, (**Vincent Rodier**, de son vrai nom, né en 1829 et mort en 1904), pour obtenir des mandariniers.

Quelques années plus tard, le **Frère Clément** observe des enfants chapeauteurs mangeant des fruits venant à maturité un mois avant la mandarine ! Il isole cet arbre aberrant ne ressemblant pas à un mandarinier !

A sa première récolte, il découvre des fruits bien plus colorés que la mandarine, à saveur douce et musquée.

Un nouveau fruit est né, il est baptisé «**Clémentine**» par la **Société d'Horticulture d'Alger** en l'honneur de son sélectionneur. La **Clémentine** est officiellement décrite pour la première fois en 1902 dans la **Revue Horticole** par le **docteur Trabut**, chercheur à **Maison Carrée**. La **Clémentine** est un fruit apprécié pour son absence de pépin et son épluchage facile. Fruit de la vitalité et de la santé, elle est riche en vitamines et minéraux.

Fruit de la Corse par excellence

La clémentine donne des couleurs à nos hivers. Cultivée sous le soleil automnal de la **Corse**, elle offre le meilleur de son terroir.

La **Corse** présente des conditions idéales pour la recherche et le développement d'une activité agrumicole :



Petru Santu Guelfucci a présenté son safran de Corse « Bio »



La BD et Petru Santu ont fait un tabac !

s une vitrine ludique à Linguizetta



Le stand des institutionnels et de vente des clémentines.... Par cagettes !



Le stand de la ligue contre le cancer de Haute-Corse



Les vins du clos Fornelli : incontournables

- ✓ Les travaux de la **Station Inra-Cirad de San Giuliano**, qui depuis plus de 50 ans permettent la sélection et l'établissement de vergers sains et adaptés.
- ✓ Une des plus belles collections d'agrumes au monde. Cette extrême diversité des ressources génétiques (plus de 1200 variétés) est gérée en **France** par la **Station de San Giuliano**.
- ✓ Une profession dynamique et déterminée qui a vu ses travaux récompensés, la **Clémentine** ayant obtenu en février 2007 l'**IGP** (Indication Géographique Protégée) Clémentine de Corse, un signe officiel européen.
- ✓ Un territoire favorable à la culture biologique des **Clémentines**, qui laisse ainsi s'exprimer les arômes d'une agriculture adaptée et respectueuse de l'environnement.

Le rendez-vous donné en ce mois de novembre de participer à la fête de la clémentine a été retenu par plus de 5000 visiteurs. Durant ce week-end festif, trois tonnes de clémentines ont été vendues, symbolisant si besoin est, la vitalité de ce fruit de saison... Vitalité pas seulement intrinsèque !



Les sirops des jardins de l'Alésani

À modu nostru

Da Roland Frías

Jérôme Ferrari, a Corsica chì vince

A nutizia ùn hà prezzu è face prò. Jérôme Ferrari, zitellu di a Corsica, ci hà mustratu l'esempiu. Ci hà mustratu a via ch'ellu ci vole à seguità per tuccà a riescita, da u locale à l'universale. U so universu litterariu u cunnisciamu bè, l'apprezzavamu digià. Solu o à fiancu à Marcu Biancarelli. A sincerità è l'ingenu sempre à fior' di scrittura. Jérôme Ferrari ci hà purtatu torna una volta -è forse ch'ùn serà micca l'ultima- in un mondu, stranu, micca stranieru, da fà ci riflette, scimisce, sunnià... L'astr'eri, hà vintu u Prezzu «Goncourt», a più famosa di e ricumpenze in a litteratura francese, per u so rumanzu «Le sermon sur la chute de Rome». U so settimu libru chì face referenza à u sutturemantu di i mondi. Quellu chì hè esciutu nanzu, «Où j'ai laissé mon âme», parlava ellu di l'avvilimentu di u mondu. Si tratta dunque d'una seguita logica, teologica, rumanesca è affascinante assai. Da l'altura à u bassu o da u bassu à l'altura, ùn si sà. U titulu hè ispiratu da un scrittu di Santu Augustinu chì davanti à sfundamentu di Roma ramintava à i fidi chì ancu a cità eterna turneria in polvere.

À longu di st'opera, dui amichi cappianu i so studii in Parigi per vultà in Corsica è ripiglià un caffè chì tandu diventa l'epicentru d'una storia magnifica nant'à e speranze diluse è i rimorsi di tutta una vita.

Cù una dimensione filosofica, chì si trova luntanu di i raconti fulclorichi abituali nant'à a Corsica, u scrivanu piglia à u so contu i discorsi è e pinsate di trè generazione di persone, ch'ellu impasta trà un francese di prima trinca per rialzà sta distanza necessaria chì rende l'omi à tempu cummuventi è pietosi. Ch'elli appiinu cunnisciutu u mondu di l'imperi o solu u picculu mondu di stu paese corsu, u silenziu manda ognunu in l'abissu per u sempre. Ma a scrittura di Jérôme Ferrari di a quale ogni infrasata piglia u tempu di sbulicà ogni piega di l'anima per analizà e ragiò di u so fiascu, ci la face à cuntà sta cascatura cum'è un' elevazione. Di bella manera.

Jérôme Ferrari hè professore di filusufia è cunsigliu pedagogicu à u Liceu Francese d'Abou Dhabi dapoi a rientrata scorsa, dopu avè insignatu à u Liceu Internaziunale d'Alger eppo à u Liceu Fesch in Aiacciu.

Hà messu 6 anni per dà nascita à u so rumanzu. Nanzu à u Prezzu «Goncourt», ne avia vendutu quasi 90 000 esemplari. Speremu chì cù sta ricunniscenza, u libru di Jérôme Ferrari sia un più grande successu. U meriteghja, a Corsica dinù. Perchè a fiura d'un' isula chì vince li stà cusì bè...

Felicitazioni è tanti cumplimenti per l'autore !
Evviva !

RENDEZ-VOUS / PAR JEANNE BAGNOLI

Bastia, une fin d'

L'équipe culturelle a concocté une programmation originale pour cette fin d'année 2012 : du cabaret burlesque, des pièces de théâtre inédites et originales... Une belle manière de finir l'année au théâtre de Bastia ! Zoom sur les spectacles à ne pas manquer.

Le vendredi 16 novembre, le théâtre accueille du cabaret burlesque ⁽¹⁾ avec un spectacle de **Kitty Hartl**. Rendu célèbre par le film «**Tournée**» de **Mathieu Amalric** (Prix de la mise en scène, Festival de Cannes 2010) et glorifié par la presse internationale, le **Cabaret New Burlesque** réinvente l'histoire de l'art du strip-tease et remet au goût du jour ce



genre classique américain, profondément enraciné dans la tradition du music-hall anglo-saxon. Tout au long du XIX^e siècle, les spectacles de burlesque mêlent intimement satire sociale et numéros. Oubliez les **Folies Bergères** ! Des filles nues certes, mais pas des potiches. Féroce ment drôles et salaces, chanteuses accomplies, les artistes du **Cabaret New Burlesque** (cinq femmes étonnantes et un superman) sont parmi les meilleures du genre qui, à travers la grivoiserie et l'excès (de langage et de formes) savent toujours trouver de l'élégance dans l'absurde et de la poésie dans la culture populaire. En impliquant le public dans une expérience interactive, le spectacle crée l'opportunité pour le théâtre tout entier d'être emporté dans une tornade de performances d'avant-gardisme, de rock'n'roll, de sexualité crue, d'insinuations ridicules et de glamour exagéré.

année culturelle à ne pas manquer !



Changement de style le 8 décembre avec la représentation de «*Le songe d'une nuit d'été*» de **William Shakespeare**. Cette pièce dans laquelle **Shakespeare** célèbre l'amour, le désir et le théâtre est la plus divertissante, passionnelle et charnelle de l'auteur. **Lysandre** veut épouser **Hermia**. **Hermia** veut épouser **Lysandre**... Donc tout va bien. Eh bien non... Car **Égée**, père d'**Hermia**, la destine à **Démétrius**, dont **Hélène** est amoureuse. Pour échapper à **Égée**, **Lysandre** et **Hermia** s'enfuient alors dans la forêt, poursuivis par **Démétrius**, lui-même poursuivi par **Hélène**. Pendant ce temps, dans la forêt, **Oberon**, roi des **Elfes**, a ordonné à son fidèle **Puck** de verser une potion magique sur les paupières de sa maîtresse **Titania**, pour la punir de sa désobéissance. Mais **Puck** se trompe et verse cette potion sur les paupières des jeunes amants. Ceux qui s'aimaient se détestent... et vice-versa. Ajoutons à cela une bande de comédiens amateurs, venus répéter leur pièce dans la forêt, s'ensuit la confusion la plus totale. Puck va tout faire pour réparer son erreur et pour que tout rentre dans l'ordre. Le metteur en scène **Nicolas Briançon** a eu envie de s'amuser et de rire, de rêver et de fantasmer. Alors il s'autorise toutes les audaces et toutes les folies, en espérant être aussi inventif, délirant et joyeux que **Shakespeare**. Une pièce tous publics, dans une ambiance burlesque et très «*sixties*» qui donne du chef d'œuvre du **Barde d'Avon** une vision spectaculaire et rafraîchissante !

Le mardi 12 décembre, la belle **Caterina Murino** va prendre possession de la scène du théâtre. Elle interprète avec 6 autres artistes «*Medea Furiosa*», une œuvre contemporaine d'**Orlando Forioso** d'après la **Médée de Sénèque et d'Euripide**. Les textes extraits des **Chœurs de la Médée de Sénèque** sont traduits et mis en musique par **Jean-Claude Acquaviva**. **Médée** l'étrangère, **Médée** la meurtrière, **Médée** la magicienne, **Médée** l'amante... Combien est dense et présent ce personnage antique, venu jusqu'à nous avec toute sa force et tout son mystère ! La chronique des faits divers la ramène vers nous, chaque fois qu'une mère tue son propre enfant, mais depuis **Euripide**, des centaines d'écrivains, de musiciens, d'essayistes, de psychologues, de réalisateurs ont tenté de trouver une réponse à ce geste homicide. À son tour, **Orlando Forioso** essaie de «*trouver le motif*», avec ce spectacle qui voit sur la scène une grande actrice internationale, de cinéma et de théâtre, **Caterina Murino**, entourée par six artistes (acteurs et danseurs), et sur l'écran, du chœur formé de sept chanteurs de l'un des groupes les plus raffinés de **Méditerranée**, **A Filetta**, **Sardaigne** et **Corse** unissent leurs univers respectifs en une narration moderne, qui parle de femmes et d'hommes, amants incompris, assassins et victimes sacrificielles de l'éternel rituel de l'amour extrême.



Du théâtre toujours le jeudi 20 décembre

avec «*Cher Trésor*», la dernière pièce du grand **Francis Véber** ! **François Pignon** est de retour ! Et cette fois, il apparaît sous les traits d'un chômeur de longue date, sans un sou en poche et délaissé par ses proches... Une histoire dramatique direz-vous ? Eh bien non car **François Pignon** a décidé de ne pas se laisser abattre et de trouver la solution qui mettra un terme à ses problèmes. Son idée lumineuse, la voici : simuler un contrôle fiscal ! Quoi de mieux pour donner l'impression qu'il dissimule quelque chose et par la même occasion devenir quelqu'un d'important... Quel comédien pouvait interpréter **François Pignon**, le personnage récurrent de l'Œuvre de **Francis Veber** ? Un comédien capable de rivaliser avec ses prédécesseurs, **Jacques Brel**, **Pierre Richard**, **Jacques Villeret**, **Daniel Auteuil**, **Gad Elmaleh**... **Gérard Jugnot** est parfait ! L'auteur du *Dîner de cons* ne pouvait faire un choix plus judicieux pour donner à nouveau «*vie*» à son double gaffeur et drôlissime !

⁽¹⁾ Avec Julie Atlas Muz, Dirty Martini, Catherine D'Lish, Kitten on the Keys, Mimi le Meaux, Rocky Roulette.

⁽²⁾ Avec Gérard Jugnot, Alexandra Vandernoot, Michèle Garcia, Philippe Beglia, Irina Ninova, Eric Le Roch, Claude Brécourt.

Vagabondage

Par Toussaint Lenziani

L'imbernu o l'inguernu... Sciliite ! Ghje affacatu ! Ventu e acqua... Tiens, j'ai entamé ce «papier» in lingua nustrale d'une manière instinctive sans presque m'en apercevoir, sans doute imprégné par «i mo antenati» qui, eux, eurent beaucoup de mal à «parla frencese».

Que l'on ne traduise pas mon entame par une quelconque volonté subversive... Du tout ! Je suis passionné de la langue de Molière, Voltaire, Hugo, Rostand qui nous ont offert de grands textes comme ceux de notre compatriote Paul Valéry, l'enfant de Brando.

I Santi e I Morti ! Sans doute comme bon nombre d'entre nous, vous avez «visité» vos morts. Nos cimetières n'ont pas manqué de «présence» en ces jours de défunts. Fleurs, plaques à épitaphes, pensées, souvenirs. Et je sais même des tombes anonymes qui ont été fleuries...

Gardons nos us. Ils sont les garants de la continuité de l'âme de notre Corse !

Jeannot Luciani n'est plus. Il fut vraiment le pionnier de la station de ski de Vergio. Lutteur infatigable, il fit construire un hôtel alors qu'il n'y avait pas de réseau électrique dans cette région du Niolu. Rien ne le rebutait, même pas de bloquer littéralement un convoi officiel qui devait franchir le col de Vergio, en compagnie de ses deux fils Raymond et Jean-Luc.

Jeannot toujours serviable, amical, n'avait peur de rien ni de personne. Je me souviens encore de «spuntini» au coin du feu, rôtiissant un figatellu ou «un pezzu di prisuttu».

A ses enfants et petits-enfants, à sa femme Gégelle, née Linale, nos affectueuses condoléances.

Escapade éclair en Balagne, sur la route de Calenzana exactement, et visite dans une véritable caverne d'Ali Baba. Accueilli par trois charmantes jeunes femmes et escorté par le maître des lieux, Tony Orsini, qui peut s'enorgueillir d'avoir les plus belles salles d'exposition de Corse dont la dernière peut recevoir 550 personnes assises... Bien sûr toute la gamme du vin Orsini ainsi que de superbes paniers-cadeaux avec produits corses.

Croyez-moi, cela vaut le détour.. Alors ne manquez pas cette visite, d'autant qu'elle se situe dans notre magnifique Balagne.

NOTES DE LECTURES

1^{er} Prix Goncourt en 1903 : John-Antoine Nau... et la Corse

Le **Prix Goncourt** attribué à l'écrivain corse **Jérôme Ferrari** permet de donner un coup de projecteur sur cette vénérable et très prisée institution qu'est l'**Académie Goncourt**, dans son rapport à la **Corse**.

L'histoire ne s'invente pas, mais elle peut toujours s'enrichir d'éléments nouveaux. Après avoir mis en lumière le **Prix Goncourt** décerné en 1905 à **Paul Farere** notre confrère «**Corse Matin**» rappelait les origines corses de cet auteur.

Notre ami, **Jean-Patrice Marzocchi**, membre de l'**Institut d'Etudes du livre**, nous a remis quelques notes sur l'écrivain **John-Antoine Nau**, qui s'était vu attribuer le **Premier Prix Goncourt**, en 1903 pour son roman : «**La Force ennemie**».

Or cet auteur oublié du grand public n'est pas étranger à notre île, comme nous pouvons le lire ci-après, dans les notes que nous a remises **Jean-Patrice Marzocchi** :

Ce prestigieux **Prix littéraire** est lié à la **Corse** puisque son premier lauréat est **John-Antoine Nau** (pseudo d'**Eugène Torquet**), écrivain français, né le 19/11/1860 à **San Francisco**, et mort le 17/03/1918, à **Tréboul**.

La mer l'attirait et, dès l'âge de 21 ans, il se fit embaucher comme timonier à bord d'un voilier et effectua plusieurs longs voyages.

Il débuta dans la littérature en 1897.

Il fut le premier **Prix Goncourt** en 1903 pour son roman «**La Force Ennemie**».

Nau, qui ne cessa toute sa vie d'accomplir des randonnées le long des rivages méditerranéens a habité en **Corse**, de 1906 à septembre 1916, à Cargèse, à Zicavo, puis à Porto-Vecchio où il s'installa plus longuement (où une rue porte son nom) et aussi à **Ajaccio**.

Ses livres sont aujourd'hui oubliés. Mais un roman, «**Thérèse Donati**», édité en 1920, à titre posthume, parle de la **Corse**.

Avant cela, il avait déjà publié un article intitulé «**Corsica**» dans la revue «**La Vie**» dans le numéro paru à **Paris**, le 24/02/1912.

Enfin, une édition posthume, aujourd'hui très rare, des lettres de **Nau** à son ami **Robert Randeau**, parut sous le titre «**Lettres de Corse et de Bretagne**», en 1949.

Voilà un autre éclairage qui donne encore plus de force au talent de notre compatriote, **Jérôme Ferrari**.

ÉCHOS POLITIQUES

JULIA SANGUINETTI a été élue première secrétaire régionale d'**Auropa Ecologia I Verdi** (AEIV) lors du congrès qui s'est tenu à l'**Université de Corse**, le samedi 10 décembre 2012.

Au cours de ce **Congrès Fondateur**, ont été élus le **Conseil Politique** ainsi que le **Bureau Exécutif**, avec l'adoption des statuts.

La nouvelle structure, qui part «sur des bases nouvelles, pour faire entendre (sa) propre parole», entend s'inscrire dans l'héritage des «**I Verdi Corsi**»

NICOLAS ALFONSI, sénateur PRG de **Corse du Sud**, dans une longue interview accordée à notre confrère «**Corse-Matin**», a tenu à rappeler au sujet d'éventuelles réformes institutionnelles qu'elles sont inutiles. Rappelant aussi au sujet de l'autonomie : «**Aucun mandat n'a été donné par les électeurs soutenant la majorité actuelle, ni a fortiori dans l'opinion**» pour en parler.



■ **L'Université de Corse** va ouvrir un **Diplôme Universitaire Inventaire du Patrimoine**, en partenariat avec la **Collectivité Territoriale de Corse**. C'est à l'occasion de la conférence de presse du 23 novembre que ce **D.U** sera présenté avec la participation de **M. Paul Giacobbi**, Président de l'**Exécutif Territorial de Corse**.

■ **Le 2^{ème} Master Mariage** se déroulera ce samedi 17 novembre, de 9h à 20h, à l'**Espace Evènementiel** de l'**Hôtel Sampiero**, à **Bastia**, avec la présence des artisans et professionnels de la célébration festive du mariage.

■ **Au profit de l'AFPPE**, l'**Association Fiumorbaise de Protection des Animaux** organise, ce samedi 17 novembre, à partir de 21h, **Salle Cardiccia**, à **Migliacciaru**, un grand loto. Tél : **06 42 83 92 03**.

■ **La municipalité de Valle-Di-Rustinu** informe que le nouveau site internet peut être visité à l'adresse : www.vallediostinu.fr. Depuis l'étranger il convient de faire : www.vallediostinu.com

■ **Un stage de mandoline** se déroulera, à **Pigna**, du lundi 26 novembre au mercredi 28 novembre, sous la direction de **Patrick Vaillant**, directeur artistique du **Melodions Quartet**. C'est à l'initiative du **Centre de musiques traditionnelles de Corse et Mandopolis**, en partenariat avec le **Centre Culturel Voce**, que cette formation a été mise en place. Contact : **04 95 46 05 05 / 04 95 61 73 13**.

■ **Les chanteurs de l'ensemble Tavagna**, tous les mardis, de 18h30 à 20h, animent un atelier Polyphonie, à **Bastia**, à l'**Amphithéâtre de l'Ecole de Toga**. Inscriptions : 10€ (cotisation annuelle : 230€) – Contact : le **Tavagna Club** au : **04 95 36 91 94** ou **Unita Teatrale** au : **06 12 89 56 25**.

■ **Le Bar-Restaurant-Pizzeria «Le Catagnu»**, à **Moriani-Plage** (sortie sud), invite à la découverte de sa nouvelle carte et de son coin Cosy Tapas. Réservations : **04 95 38 52 24**.

■ **Depuis, le jeudi 15 novembre**, la circulation automobile sur le **Boulevard Wilson**, à **Calvi** se fera de l'établissement le **Rex** vers la **place de la Porteuse d'Eau**, à sens unique.

■ **«U Timpanu»**, **Centre Musical**, à **Calvi**, a mis en place un atelier de chant pour adulte, ouvert aux débutants comme à toute personne ayant déjà travaillé sa voix. C'est au local de l'Association, dans la citadelle, que les cours se dérouleront, le jeudi de 19h à 21h, à partir du jeudi 6 décembre. Inscriptions auprès d'**Antoinette d'Angeli** au : **06 13 08 69 36**.

■ **Le Restaurant d'Application du Lycée de Balagne** à l'**Ile Rousse** est ouvert tous les jeudis et vendredis à midi. Réservation au : **04 95 63 04 28**.

■ **Le dimanche 25 novembre**, à 16h, en la **Chapelle Saint-Vincent**, à **Santa Maria-di-Lota**, l'**Association l'Assunta** tiendra son Assemblée Générale. Cette Association depuis près de 40 ans œuvre pour la préservation du patrimoine de la Commune.

■ **Il convient de rappeler** que le samedi 24 novembre, à **Olmeto**, dans la **Salle des Fêtes**, à partir de 19h30, aura lieu le Loto du **Lions Club du Valinco**, au profit des œuvres sociales locales. La soirée sera animée par **Francis Leandri**.

■ **C'est à la Salle Martin Frasilli** en Mairie de **Renno** que le **Comité de Foire de Renno** tiendra une réunion dont l'ordre du jour comporte entre autres, la préparation des foires 2013, **A Tumbera** et la **Foire d'août**. Réunion ouverte à toutes les personnes intéressées.

■ **SARROLA-CARCOPINO** : Le samedi 1^{er} décembre, un concours de belote contrée se déroulera à la **Salle des Fêtes**, à l'initiative de l'Association «**Souvenir Philippe Gianelli**», à partir de 19h. Inscription : 20€ par équipe. Contact : **06 22 12 83 97**.

■ **PIANOTTOLI** : La nouvelle station d'épuration va être inaugurée ce vendredi 16 novembre, à 11h en présence de la population. Un buffet suivra.

■ **PORTO-VECCHIO** : **Mgr Olivier de Germay** animera la conférence-débat sur le thème : «**Faut-il redéfinir le mariage ?**», le lundi 3 décembre, à 18h30, au **Centre Culturel**. Ce débat est ouvert à tous !

■ **La chorale « A Cœur Joie »**, un mercredi sur deux, se réunit de 15h à 16h30, à la **maison paroissiale Saint-Vincent** pour des répétitions. Cette année le programme comprend musiques profane et sacrée.

Contact : **Robert Bletton**, au : **04 95 71 41 82**.

■ **ROSPIGLIANI** : Un grand loto au profit du **Téléthon 2012** sera organisé, le samedi 8 décembre, à la **Salle des Fêtes**, à partir de 18h30 par **M. et Mme Antoine Cristini**, l'**Association du Centre**, avec la participation des municipalités de **Vezzani, Petrosu, Aghione, Casevecchie, Nuceta, Muracciole** et **Rospigliani**.

ILS ONT DIT...

■ **Pierre-André Giovannini**, Directeur Régional de la **SNCM** pour la **Corse**, s'est récemment exprimé sur l'avenir du navire amiral «**Le Napoléon-Bonaparte**». Il croit fermement que, malgré la terrible secousse qui a touché le navire dans le **Port de Marseille**, le dimanche 28 octobre 2012, il pourra être sauvé, exprimant son souhait de voir à nouveau «*des enfants se baigner dans la piscine du Napoléon-Bonaparte*». Et de'ajouter : «*Cette eau-là aura d'autant plus un goût de victoire que nous ne serons pas obligés de la pomper !*»

Un optimisme qui rassure et donne espoir.

■ **Jacques-Thierry Monti**, Directeur Régional d'**EDF**, lors de l'inauguration du siège **avenue Impératrice Eugénie**, entièrement rénové a tenu notamment à rappeler que «*sur les seize entreprises mobilisées qui ont conduit ce chantier à son terme douze sont insulaires*».

■ **Dominique Orsucci**, Responsable de la base technique secondaire d'**Air Corsica**, à **Poretta-Lucciana**, en parlant des **Airbus** et des **ATR** de la **Compagnie** dont il a la charge avec son équipe forte de 21 techniciens, a déclaré : «*Nos outils, ce sont d'abord nos yeux et nos doigts*».

Une équipe sur les épaules de laquelle repose en grande partie la sécurité des avions, une équipe en état de veille permanente et rompue à l'examen des mécaniques sophistiquées des appareils.

Un grand bravo et un grand merci !

■ **Francis Mazotti** tient à préciser : «*Nous tenons à rester propriétaires fonciers de ce bâtiment qui appartient à tous*».

Cette véritable profession de foi exprime l'opinion du plus grand nombre de celles et ceux qui sont attachés à l'idée que le Couvent a encore un rôle important à jouer, à condition de stopper l'usage du temps.

D'où la souscription lancée avec la **Fondation du Patrimoine**. Renseignements et souscriptions auprès de la **Commune de Pino** au : **04 95 35 12 70** – se rendre sur www.fondation-patrimoine.org/ pour tout don en ligne.



A Settimana Corsa[©]

47^{ème} semaine de l'année
du 16 au 22 novembre 2012

Les fêtes : le 16, Marguerite d'Ecosse - le 17, Élisabeth, Hilda - le 18, Aude ; le 19, Tanguy - le 20, Edmond, Edmée, Octave - le 21, Présentation de la Vierge Marie - le 22, Cécile, Sheila.

Un an déjà

Le 17 novembre, deux hommes interpellés en Pologne reconnaissent être les coupables des alertes à la bombe ayant visé plusieurs magasins Ikea en Europe.

Le 18 novembre, le prix du gazole routier n'arrête pas d'augmenter. En un an, le plein de 50 litres a augmenté de 15 euros.

Le 19 novembre, en Libye, Saïf al Islam Kadhafi, fils de Mouammar Kadhafi, est arrêté dans le sud du pays et sera jugé dans son pays.

Le 21 novembre, à Bruxelles, une femme de 40 ans, belge d'origine marocaine, est tuée d'une dizaine de coups de couteau par son mari qui n'a pas supporté qu'elle dénonce leur mariage blanc aux autorités.

Le 22 novembre, le calendrier de la campagne de qualification pour le Mondial de football 2014 est fixé.

Le 23 novembre, depuis le début des contestations entre manifestants et pouvoir en place en Egypte, le bilan s'élève à 37 morts et au moins 2000 blessés.

L'esprit du monde

Un classique est quelque chose que tout le monde voudrait avoir lu et que personne ne veut lire.

Mark Twain

Le truc de la semaine

Pour enlever facilement les taches de peinture au latex de vos mains, après avoir peint, frottez-les en utilisant un morceau de matière grasse, comme du beurre ou de la margarine.

Les tablettes de l'Histoire

Le 17 novembre 1970, le brevet de la souris informatique est déposé par son inventeur, Douglas Engelbart.

Le 18 novembre 1994, les Rolling Stones sont les premiers à diffuser une partie d'un de leurs concerts sur internet.

Le 20 novembre 1947, Élisabeth II, héritière de la couronne d'Angleterre, épouse Philip Mountbatten, duc d'Édimbourg, à l'abbaye de Westminster.

Le 21 novembre 1976, sortie du film «Rocky» avec Sylvester Stallone.

Le 23 novembre 1976, Jacques Mayol atteint la profondeur de 100 mètres en plongée en apnée.

Saviez-vous que ?

Que Jules Verne a respecté durant quarante ans le même horaire : lever à 5 heures, travail jusqu'à 11 heures, lecture jusqu'à 15 heures ; sortie en ville pour aller boire un verre de lait, coucher à 20 heures.

Que dans la série des procès incroyables, aux Etats-Unis, un chômeur a obtenu un

dédommagement de 260.000 euros de ses propres parents. Motif : il était au chômage de leur faute, parce qu'ils ne l'avaient pas bien éduqué !

Qu'en Russie, celui qui vide complètement son assiette lors d'un repas est automatiquement resservi, car cela signifie qu'il a encore faim. Si on a terminé, le code de bonne conduite suppose qu'on laisse un peu de nourriture devant soi.

Que des scientifiques ont constaté que les personnes des pays industrialisés vivant en couple avaient un taux de mortalité deux fois moins élevé que les célibataires, quel que soit le sexe.

Que le chocolat contient une substance qui provoque l'accoutumance chez ceux qui le consomment. Il est réputé pour ses qualités d'antidépresseur ainsi que de produit particulièrement énergétique.

Que dans les années 70, un Anglais du nom de Walter Davis qui avait divorcé s'est adressé à une agence matrimoniale pour trouver une nouvelle compagne. Selon les critères qu'il demandait, un ordinateur a sélectionné la meilleure candidate et lui a présenté... son ex-épouse. Persuadés qu'ils ne trouveraient pas mieux, ils se sont remariés !



ABONNEZ-VOUS !





Raison sociale : _____

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

1 an 42 Euros **1 mois gratuit !**

Informateur Corse Nouvelle (Service abonnement) - 1 rue Miot 20200 Bastia
 04 95 32 04 40 - Fax : 04 95 32 02 38 - E-mail : abo@icn-presse.fr

Informateur • CORSE NOUVELLE

DIRECTION - ADMINISTRATION
Tél. : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

DIRECTEUR DE LA REDACTION : Pierre BARTOLI
Téléphone : 04 95 32 89 98

RÉDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90
E-mail : redaction@informateurcorse.com
1, rue Miot - 20200 BASTIA

ANNONCES LÉGALES : Tél. 04 95 32 89 92
Télécopie : 04 95 32 02 38
E-mail : al@informateurcorse.com

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral, pour la Corse-du-Sud et pour la Haute-Corse : hors taxes 3,98 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions, descriptif remis aux annonceurs sur demande).

COMPTABILITÉ : Tél. 04 95 32 04 40

ABONNEMENTS : Tél. 04 95 32 89 97

RÉGIE DE LA PUBLICITÉ - ÉDITIONS SPÉCIALES

ET ÉVÉNEMENTS : Tél. 06 75 12 93 47

E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

PRESSE EN LIGNE : www.corse-information.info

C.P.P.A.P. : 0314 | 88773

ISSN : 2114-009

IMPRESSION : AZ DIFFUSION - 20600 BASTIA

L'Informateur • Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - L'Informateur Corse a été fondé en 1951 par Louis RIONI - Corse Nouvelle® fondée en 1948 et La Semaine Corsa® fondée en 1969 sont protégées par l'antériorité et les dépôts - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Dépôt légal à date de parution.



Centre d'affaires

- Location de bureaux
- Services aux entreprises
- Location de salle de réunion
- Domiciliation d'entreprises
- Solutions informatiques
- Communication

Domiciliez votre
entreprise pour
39€ ht
par mois.

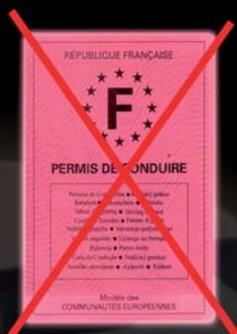
Deux adresses pour mieux vous servir :

Imm. IMHOTEP
ZI de CEPPE
20 620 BIGUGLIA
04.95.33.49.83.

Espace Commercial
20 217 SAINT FLORENT
04.95.37.20.22.

www.agis2b.fr

pas ou plus de permis !



Sans permis !



VENTE

à partir de :

8 500 € *TTC

*Version Dué FIRST Diésel

Hors frais d'immatriculation
et mise à la route

LOCATION

à partir de :

650 € TTC/mois

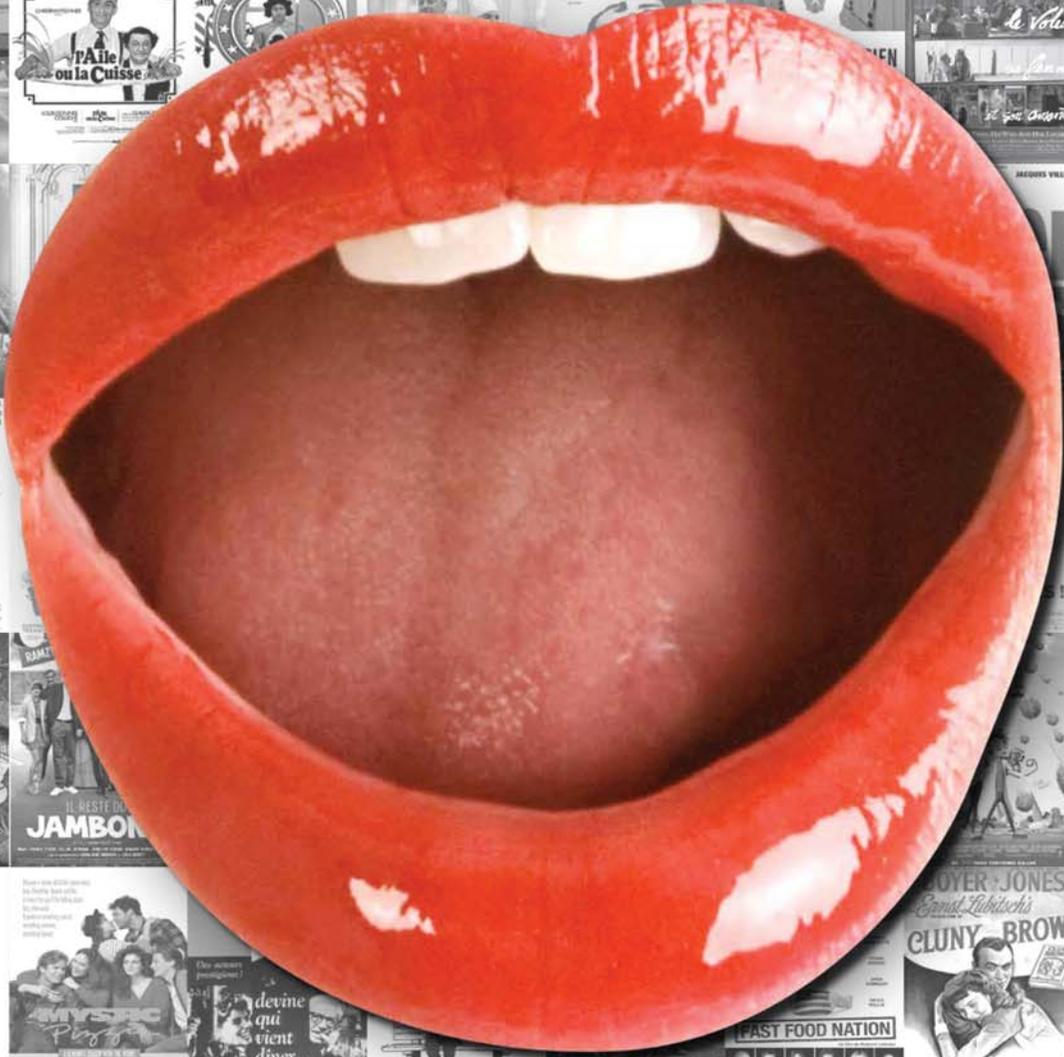
S.M.A

Peugeot Biguglia RN 193 - Ldt Bevinco 20620 Biguglia

☎ **04 95 54 20 20**



FESTIVALE DI U FILMU E DI L'ARTE MEDITERRANEI



ARTE MARE 2012

Se met à table

19/24 NOV. BASTIA

WWW.ARTE-MARE.EU - THÉÂTRE DE BASTIA

